

# **LE BLÉ EN HERBE**

**ACTES DES PREMIÈRES JOURNÉES  
DES JEUNES CHERCHEUSES/EURS**

**EN LITTÉRATURE ET LINGUISTIQUE FRANÇAISES**

organisées à l'Université du Luxembourg les 19-21 janvier 2006

édités par

Frank WILHELM, Raymond BAUSTERT,  
Marion COLAS-BLAISE, Tonia RAUS

Luxembourg, 2007

générations, avec les provinces flamandes. Enfin, la cinquième génération est légèrement détachée car les agents qui la composent ont tendance à fréquenter l'Université de Louvain, ce qui l'oppose, sur le deuxième axe, à l'ULB. Quelques individus des trois dernières générations sont bien représentés sur le graphique: Liliane Wouters, Fernand Verhesen et Jacques Crickillon.

On le voit, l'analyse permet de dégager des grandes tendances qui, une fois interprétées, prennent sens et offrent des arguments construits à l'histoire de la littérature. Encore une fois, il faut insister sur la dimension construite de ces arguments, dont les fondements sont les catégories mises en place pour l'analyse. Ces catégories ne peuvent être pensées une fois pour toutes: chaque hypothèse demande de prendre en compte d'autres paramètres, d'autres indicateurs, qui différeront selon les besoins de l'analyse, mais qui doivent toujours être explicités, dépliés, mis à plat, pour que le lecteur puisse porter un regard critique sur le travail du chercheur.

### Conclusion

L'hypothèse de travail était la corrélation entre une affirmation d'une certaine conception de la littérature et une évolution du recrutement social de l'académie. Grâce à l'outil statistique, on a pu mettre cette corrélation en évidence: la prise de position de plus en plus nette au fil du temps de ce qu'est la littérature belge pour l'Académie (voir le début du point 4) s'accompagne d'une évolution du recrutement. Néanmoins, l'analyse n'est pas terminée, et il faudrait maintenant montrer quels sont les enjeux et les effets de cette corrélation. Il n'est pas possible d'établir ceux-ci en quelques lignes. Cette corrélation doit en effet être plongée dans un contexte plus général, où l'Académie n'est qu'un acteur parmi d'autres dans le champ littéraire belge francophone. Elle rompt ainsi avec l'ambition d'un certain nombre de ses créateurs, qui voulait en faire une interface entre l'État et la littérature belge. Mais celle-ci est multiple et clivée, et l'analyse future devrait confirmer que l'Académie n'est finalement qu'un des agents de cet espace social.

## Comparatisme institutionnel et analyse sémiotique du discours métalittéraire francophone: problèmes d'une recherche en cours

François Provenzano

Doctorant, F.N.R.S. – Université de Liège

La recherche doctorale que nous entreprenons actuellement s'inscrit dans le cadre des récents développements des études francophones, aux côtés des traditionnelles études françaises. Témoignent de ces développements les nombreuses tentatives de théorisation de ce nouveau champ disciplinaire et d'élaboration des outils d'analyse qui lui seraient spécifiques<sup>1</sup>. Aux côtés des vastes entreprises de promotion institutionnelle d'une Francophonie majuscule qui se développèrent dès les années soixante<sup>2</sup>, aux côtés des travaux de (socio)linguistique sur les usages du français<sup>3</sup>, il semblerait ainsi qu'on assiste à l'émergence d'une francophonie littéraire qui imposerait l'évidence de ses objets et l'homogénéité de ses méthodes. Cette évidence et cette homogénéité sont bien sûr trompeuses, d'autant plus qu'est trompeuse la nette séparation entre les diverses définitions de la francophonie que nous avons à peine mentionnées (institutionnelle, (socio)linguistique, littéraire).

Sans pouvoir nous attarder ici sur ces préliminaires, nous nous efforcerons plutôt de présenter les grands axes d'une recherche en cours qui, si elle s'inscrit bien dans la dynamique disciplinaire que nous venons d'évoquer, n'en tente pas moins de (re)négocier ses fondements et ses présupposés.

<sup>1</sup> Notamment COMBE, Dominique, *Poétiques francophones*, Paris, Hachette, «Hachette Supérieur», 1995; BENIAMINO, Michel, *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, «Espaces francophones», 1999; MOURA, Jean-Marc, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 1999; D'HULST, Lieven & MOURA, Jean-Marc (dir.), *Les études littéraires francophones: état des lieux*, Lille, Travaux du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2003; JOUBERT, Jean-Louis, *Les Voleurs de langue. Traversée de la francophonie littéraire*, Paris, Philippe Rey, 2006. Cet effort s'accompagne déjà de l'élaboration d'instruments de référence destinés à un usage pédagogique (voir BENIAMINO, Michel & GAUVIN, Lise (dir.), *Vocabulaire des études francophones. Les concepts de base*, Limoges, PULIM, «Francophonie», 2005).

<sup>2</sup> Voir notamment *Le français, langue vivante*, n° spécial de *Esprit*, 30<sup>e</sup> année, n° 311, novembre 1962.

<sup>3</sup> Voir notamment BENIAMINO, Michel & ROBILLARD, Didier (de) (dir.), BAVOUX, Claudine (collab.), *Le français dans l'espace francophone: description linguistique et sociolinguistique de la Francophonie*, 2 tomes, Paris, Honoré Champion, 1993, 1996, «Politique linguistique 3».

Nous procéderons en plusieurs temps. Tout d'abord, nous présenterons, en le justifiant, le découpage de l'objet qui nous occupera plus particulièrement: l'historiographie littéraire de la francophonie du Nord. Nous détaillerons ensuite les biais par lesquels cet objet peut être problématisé. Enfin, nous exposerons, à l'aide de quelques exemples, les outils méthodologiques qu'il nous paraît pertinent de mobiliser dans le cadre de cette recherche.

### 1. Découpage de l'objet

Parler de francophonie littéraire, c'est supposer d'emblée que le critère de la langue d'écriture permet d'isoler un ensemble de textes, d'auteurs, d'esthétiques, de phénomènes de la vie littéraire, et d'en faire un objet d'étude à part entière. Si elle peut donner l'apparence de l'objectivité, une telle conception «maximaliste» peut être mise à mal de deux manières au moins. D'une part, bien qu'ils soient deux écrivains francophones plus ou moins contemporains, on a quelque difficulté à considérer d'un même regard, par exemple, Alain Robbe-Grillet et Amadou Kourouma, *La Jalousie* (1957) et *Les Soleils des indépendances* (1968), tant ces textes correspondent à des conditions de production et de réception radicalement différentes. D'autre part, et inversement, on peut légitimement penser que certains écrivains québécois d'aujourd'hui sont davantage comparables à leurs co-nationaux anglo-saxons, plutôt qu'aux romanciers malgaches qui écrivent comme eux en français.

Face à ces difficultés, que nous n'avons pu ici qu'esquisser, l'étude de la francophonie littéraire s'expose à l'alternative suivante: soit elle consiste en une juxtaposition de travaux consacrés à telle ou telle zone de littérature francophone, sans perspective comparatiste, soit elle tente de faire émerger une grande caractéristique commune, qui serait posée comme définitoire de la production littéraire en langue française. On songe ici, par exemple, au concept de «surconscience linguistique», proposé par Lise Gauvin<sup>4</sup>. Désignant la situation d'insécurité vécue par l'écrivain francophone (non français) à l'égard de sa langue d'écriture, cette surconscience le con-

<sup>4</sup> Voir notamment GAUVIN, Lise, «La notion de surconscience linguistique et ses prolongements», L. D'hulst & J.-M. Moura (dir.), *Les études littéraires francophones, op. cit.*, pp. 99-112; GAUVIN, Lise, *La Fabrique de la langue*, Paris, Seuil, «Points-Essais», 2004.

traindrait à forger des stratégies de création compensatoires de ce rapport problématique à l'outil linguistique.

Cet exemple nous donne l'occasion d'évoquer déjà un autre problème central de l'étude de la francophonie littéraire, à savoir la place accordée à la France dans les modèles explicatifs ou les outils mobilisés. En quête d'une légitimité institutionnelle autant que d'une spécificité disciplinaire, les études francophones tendent souvent à vouloir évacuer de leur champ d'analyse les objets qui relèveraient déjà des études françaises. Nous reviendrons sur cette question.

Pour proposer une troisième voie aux côtés des deux autres déjà citées (l'approche fragmentaire et l'approche globalisante), il nous semble qu'il conviendrait d'envisager un découpage de la francophonie qui renonce autant à cerner la multiplicité des particularismes culturels des zones nationales ou post-nationales, qu'à considérer la communauté de langue comme critère suffisant pour l'étude littéraire. Cette voie médiane consisterait à considérer d'un même regard la francophonie du Nord (Belgique francophone, Suisse romande, Québec — et éventuellement la francophonie luxembourgeoise<sup>5</sup>), en assumant l'altérité historique, institutionnelle, méthodologique, qui distingue ces ensembles littéraires des zones de francophonie du Sud.

Nous ne pourrions pas détailler ici toutes les raisons qui nous poussent à croire que ce découpage est particulièrement adapté à l'étude de la francophonie littéraire. Que l'on songe, simplement, que la langue française comme langue d'écriture s'impose comme une réalité collective en francophonie du Nord, tandis qu'elle relève davantage du choix personnel en francophonie du Sud. Que l'on songe, également, aux conditions

<sup>5</sup> Le cas de la francophonie luxembourgeoise et de sa littérature mériterait de longs développements, que nous n'avons ni la place ni les compétences pour mener ici. Le statut du français (parlé) y est tout à fait particulier et les rapports historiques qu'entretient ce pays avec ses voisins belge et allemand, extrêmement complexes. L'exiguïté de la vie culturelle locale achève de faire du Luxembourg une portion de la francophonie littéraire difficilement commensurable avec les autres francophonies du Nord. Il n'en demeure pas moins que certains de ses procédés d'autonomisation et d'institutionnalisation sont de nature semblable à ceux qui sont observables au Québec, en Suisse romande ou en Belgique francophone (voir WILHELM, Frank, *La francophonie du Grand-Duché de Luxembourg*, Pëcs - Vienne, A.E.F.E.C.O., «Cahiers francophones d'Europe Centre-Orientale», H.s., 1999).

d'émergence des littératures de ces deux grands ensembles. D'un côté, un processus d'autonomisation (à intensité variable) calqué sur le modèle de la modernité artistique française du XIX<sup>e</sup> siècle, de l'autre, une prise de conscience étroitement liée aux avatars de la colonisation. Outre le décalage chronologique, il en découle également un fonctionnement institutionnel difficilement comparable. Tandis que les littératures belges, suisses et québécoises ont pu développer (plus ou moins bien) des instances de production, de réception et de reconnaissance (revues, prix, académies, etc. — bref, des «marchés protégés<sup>6</sup>») relativement lisibles en fonction des structures du pouvoir local, les littératures francophones du Sud demeurent presque intégralement dépendantes de leur reconnaissance par le marché hexagonal<sup>7</sup>.

Outre ces quelques justifications, une distinction fondamentale nous semble pouvoir être encore identifiée dans les prises en charge critiques dont ont pu faire l'objet les littératures de ces deux grands ensembles. Sans pouvoir, ici non plus, entrer dans les détails, on se bornera à indiquer que les historiographies littéraires belges, suisses et québécoises, présentent des similarités sur les plans chronologique, épistémologique et pragmatique, qui les distinguent des paroles critiques émises sur les littératures africaines, maghrébines ou antillaises<sup>8</sup>.

Sur le plan chronologique, il suffira de rappeler que les francophonies du Nord développent une historiographie littéraire spécifique dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'il faut attendre le milieu du XX<sup>e</sup> pour attester une inscription patrimoniale des francophonies du Sud. Sur le plan épistémologique, l'historiographie littéraire nord-francophone se verra marquée par le modèle national de la littérature, selon lequel un développement littéraire spécifique amène à postuler l'existence d'un ensemble national (ou nationalisé) comme soubassement commun. On relève aussi le recours à un mode de

<sup>6</sup> Pour reprendre la formule que Pierre Bourdieu utilise pour qualifier la Belgique littéraire (BOURDIEU, Pierre, «Existe-t-il une littérature belge? Limites d'un champ et frontières politiques», *Études de lettres*, vol. III, 1985, pp. 3-6; p. 5).

<sup>7</sup> Bien qu'on puisse considérer qu'il existe des champs locaux au Sud, leur puissance de consécration n'est guère comparable à celle du champ français.

<sup>8</sup> Nous résumons ici des considérations dont on trouve le détail dans PROVENZANO, François, «Les études littéraires francophones: à partir d'un *État des lieux*», *Textyles*, n° 28, 2005, pp. 94-104.

périodisation du littéraire qui fait la part belle aux grandes ruptures esthétiques. Au Sud, au contraire, c'est le fait colonial qui constitue la scansion majeure, et, longtemps, l'aire géographico-culturelle (plutôt que nationale), qui sert de référence au propos sur la littérature. Enfin, sur le plan pragmatique, le discours critique sur les francophonies du Sud demeure, encore aujourd'hui, profondément marqué par une modalité injonctive, autrement dit par l'exigence d'articuler étroitement le littéraire et le politique. Tant les tenants de l'afrocentrisme que les partisans d'une critique eurocentriste sont portés par une méthodologie qui vise à orienter la pratique de l'écrivain africain en fonction d'une position idéologique précise. Le succès actuel de la *postcolonial theory* dans l'étude de ces littératures s'inscrit, à nos yeux, dans cette même lignée critique. Au Nord, le paradigme positiviste, à prétention scientifique, a été nettement plus prégnant. On trouve bien sûr, en Belgique ou au Québec, nombre de textes métalittéraires comparables, par certains accents, aux exhortations des critiques francophones du Sud. Il n'empêche que, au cours de ce que nous pourrions appeler la «phase centrale» de la production critique francophone du Nord (entre les années cinquante et les années quatre-vingts), le propos des historiographes tendra plutôt à couper la littérature des enjeux politiques ou idéologiques, pour en livrer une vision plus autonome et plus sacralisée, ou pour en dresser un inventaire affichant une certaine importance quantitative ou qualitative.

Notre recherche porte sur la portion Nord de ce découpage de la francophonie littéraire. Au sein de cette ensemble, et comme les justifications que nous venons d'évoquer ont pu le laisser penser, nous portons notre attention plus particulièrement sur l'historiographie littéraire, autrement dit sur les discours ayant pour fonction d'exposer une série d'œuvres, d'auteurs, de contextes, jugés représentatifs d'une certaine tradition littéraire. Le choix d'un tel objet n'a pas été dicté uniquement par des intérêts personnels, mais aussi par la centralité des discours d'escorte dans le fonctionnement symbolique des littératures périphériques, telles que la belge, la suisse ou la québécoise<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> Pour des précisions sur cette analyse, voir DENIS, Benoît & KLINKENBERG, Jean-Marie, *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, Bruxelles, Labor, «Espace Nord - Références», 2005, en particulier pp. 62-64.

Au fil de leur histoire, ces littératures n'ont cessé de se remettre en question de l'intérieur, de nier ou de revendiquer leur existence spécifique par rapport à la France. Écrire l'histoire de telle littérature, c'est nécessairement prendre position sur cette question, notamment en indiquant les raisons qui justifient une entreprise historiographique distincte. Cette entreprise se manifeste à travers différentes options historiographiques: choix d'un *terminus a quo* (les premiers écrits en français sur le territoire concerné, ou la première revue d'avant-garde), choix d'un mode de périodisation (par siècles ou par crise politique), choix d'une hiérarchie d'auteurs (répertorier tous les écrivains nationaux, ou ne sélectionner que ceux des écrivains qui ont obtenu du succès en France), etc. Autrement dit, chacune de ces options livre une certaine représentation de ce qu'est la littérature nationale, à tel moment. Contrairement à la France, où la séparation entre le littéraire — qui s'autodéfinit — et le métalittéraire — qui décrit les aléas de ces processus d'autodéfinition — est relativement claire (du moins depuis le Romantisme), les périphéries manifestent une certaine porosité de cette frontière. Le champ littéraire s'y construit autant par les discours des historiographes que par les prises de positions des écrivains.

## 2. Problématisation

Il s'agit bien, dans un premier temps, de répertorier un ensemble d'histoires littéraires souvent considérées comme périmées par la bibliographie et d'exposer ainsi l'étendue d'un corpus jusqu'à présent peu fréquenté. L'ambition de cette recherche n'est cependant pas uniquement descriptive, puisqu'elle vise à problématiser ces premiers résultats, de deux manières au moins.

### 2.1. Comparatisme

Tout d'abord, notre travail se veut comparatif. Autrement dit, nous postulons l'existence d'une série de traits communs aux productions historiographiques des trois grandes zones considérées — traits que nous avons brièvement évoqués plus haut. Il s'agit là d'une occasion de problématisation, dans la mesure où la démarche ne vise pas à réduire les différentes historiographies examinées à un modèle unique valable pour toutes les situations. Au contraire, c'est par les décalages constatés entre des stratégies historiographiques contemporaines entre elles que pourront être éclairées

certaines spécificités des mécanismes institutionnels à l'œuvre dans les ensembles décrits. Ainsi, au Québec, on relève la permanence, jusque tard dans le XX<sup>e</sup> siècle, d'un argumentaire moralisateur, au ton paternaliste et d'inspiration catholique. Par exemple, dans l'édition de 1939 du *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, de Camille Roy, il demeure évident que l'art a partie liée avec la morale chrétienne et que la bonne évolution du premier est conditionnée par le respect de la seconde. Tel auteur sera ainsi qualifié positivement parce qu'«[il] comprit mieux [...] le caractère religieux de nos origines historiques, et rendit, à ce point de vue, meilleure justice à ceux qui en furent les principaux ouvriers<sup>10</sup>». Une telle vision du littéraire apparaît clairement comme archaïque par rapport aux conceptions européennes contemporaines. Mais cet archaïsme historiographique est à corrélérer, d'une part, avec l'importance de la religion catholique comme trait historiquement distinctif des Canadiens-français par rapport aux Anglo-saxons protestants qui les entouraient, d'autre part, avec la forte représentation du clergé dans les principales instances littéraires locales et l'enseignement, y compris donc l'historiographie.

Par ailleurs, le comparatisme nous amène aussi, bien sûr, à mettre en évidence des préoccupations de longue date tout à fait similaires, dans chacun des ensembles considérés. L'exemple de la langue d'écriture est particulièrement frappant. Qu'il soit suisse, québécois ou belge, l'historiographe littéraire nord-francophone ne manque pas de livrer des jugements strictement linguistiques (et non, plus largement, stylistiques) sur le français pratiqué par ses co-nationaux, la plupart du temps pour les inciter au respect d'une norme épurée et classique: rejet des «canadianismes» et des «anglicismes» chez Camille Roy<sup>11</sup>, rejet des «provincialismes» chez Virgile Rossel<sup>12</sup>, déploration du «mauvais français» chez Francis Nautet<sup>13</sup>. Ce sont, dès lors, les présupposés de la critique et de l'historiographie francophones actuelles qui se voient remis en question ou, du moins, en perspective: bien

<sup>10</sup> ROY, Camille, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, Montréal, Beauchemin, 1939, p. 38 [à propos de l'abbé Ferland].

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>12</sup> ROSSEL, Virgile, *Histoire littéraire de la Suisse romande des origines à nos jours*, Genève, Bâle, Lyon – Paris, H. Georg – Fischbacher, 2 tomes, 1889–1891; tome II, p. 13.

<sup>13</sup> NAUTET, Francis, *Histoire des lettres belges d'expression française*, Bruxelles, Charles Rozez, s.d., 2 tomes [tome I: 1892, tome II: 1893]; tome I, p. 25.

des aspects posés comme définitoires des poétiques francophones sont présents, en creux, dans leur tradition métalittéraire, qui, bien souvent, a de longue date programmé — fût-ce *a contrario* — les corpus, davantage qu'elle ne les a décrits.

## 2.2. Diachronisme

Outre le comparatisme, un second biais par lequel notre objet se voit problématisé consiste en l'appréhension diachronique de ce matériau historiographique. Autrement dit, il s'agit de présenter les textes métalittéraires nord-francophones, ni comme un corpus uniforme, ni comme une collection d'hapax, mais plutôt comme inscrits dans un continuum socio-historique et épistémologique.

Cette histoire de l'historiographie littéraire ne correspond pas forcément à une évolution. L'objectif n'est pas de mettre en évidence, selon une vision téléologique, les perfectionnements successifs de la science du littéraire francophone. Il s'agit plutôt de proposer une périodisation raisonnée de ce matériau, d'y dégager de grandes scissions, en les mettant en relation avec les faits de la vie littéraire. Le cas de la littérature belge est particulièrement clair à cet égard: à ce qu'on pourrait appeler la phase pré-moderne de cette littérature correspond une historiographie patrimoniale et encyclopédique; la génération dite «de la Renaissance des lettres belges» produit, en quelque sorte, son historiographe-maison en la personne de Francis Nautet; ensuite, à partir des années cinquante, lorsque l'idée d'une littérature belge spécifique a fait son temps, l'historiographie littéraire nationale devient l'affaire des érudits et professeurs, et moins des créateurs ou animateurs culturels<sup>14</sup>.

Par ce type d'appréhension diachronique, il s'agit également d'éviter l'impression, assez fréquente à l'égard de ce genre de textes, de «grandes ruptures» entre paradigmes historiographiques, de profondes mutations dans les conceptions du littéraire et les modes pour le décrire. Notre travail vise ainsi, comme on l'a dit, à mettre en évidence le *continuum* qui relie, par exemple, les questionnements et méthodes les plus actuels de la sociologie des francophonies littéraires, aux premiers textes métalittéraires produits sur

<sup>14</sup> Pour des précisions ou développement sur cet aperçu historique, voir DENIS, Benoît & KLINKENBERG, Jean-Marie, *La littérature belge*, op. cit., pp. 83–90.

ces mêmes ensembles: le succès actuel des descriptions des appareils institutionnels du littéraire, notamment au Québec et en Belgique<sup>15</sup>, rejoint tout à fait les préoccupations des premiers historiographes de ces différentes zones, qui s'attachaient déjà — bien qu'avec d'autres méthodes — à exposer le détail des instances de leur vie littéraire nationale<sup>16</sup>.

Ainsi, finalement, il s'agit moins de faire émerger des tranches chronologiques bien découpées — opération extrêmement complexe, si l'on veut conserver l'approche comparatiste et considérer de front les trois traditions, belge, suisse et québécoise — que de mettre en évidence les grands registres épistémologiques selon lesquels ont pu se penser ces différentes littératures.

## 3. Outils et exemples

Pour remplir ce programme, la méthodologie que nous mobilisons dans ce travail est double — comme il est sans doute déjà apparu dans ce qui précède.

### 3.1. Analyse institutionnelle

Dans un premier temps, il s'agit de brosser le portrait sociologique des historiographes étudiés, d'examiner leur insertion institutionnelle, de reconstituer les conditions de publication de leur(s) production(s) historiographique(s) et d'en évaluer l'impact sur la communauté à laquelle elles sont destinées.

Les cas du Belge Charles Potvin et de son exact contemporain canadien-français James Huston constituent deux exemples assez clairs, et pour lesquels la comparaison est par ailleurs pertinente. Le premier occupe la place centrale de l'historiographie littéraire belge d'avant 1880<sup>17</sup>, le second est l'auteur de ce qui est considéré comme le premier ouvrage d'histoire litté-

<sup>15</sup> En témoignent, entre autres, pour le Québec: LEMIRE, Maurice & SAINT-JACQUES, Denis (dir.), *La vie littéraire au Québec*, Sainte-Foy, Université de Laval, 5 volumes actuellement publiés, 1991-; pour la Belgique: KLINKENBERG, Jean-Marie (dir.), *L'institution littéraire, Textyles*, n°15, 1998.

<sup>16</sup> Voir notamment NAUTET, Francis, *Histoire des lettres belges d'expression française*, op. cit., tome II, pp. 55–57.

<sup>17</sup> On lui doit notamment les pages d'histoire littéraire nationale dans l'imposante encyclopédie *Patria Belgica*: POTVIN, Charles, «Histoire de la littérature en langue française», E. Van Bommel (dir.), *Patria Belgica. Encyclopédie nationale ou Exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique ancienne et moderne, physique, sociale et intellectuelle*, Bruxelles, Bruylant-Christophe & C<sup>ie</sup>, tome III: *Belgique morale et intellectuelle*, 1875, ch. XV, pp. 433–456.

raire canadienne-française<sup>18</sup>. Tous deux sont de tendance politique progressiste et eux-mêmes auteurs de poésie patriotique. Bien insérés dans les milieux culturels, ils produisent une historiographie destinée au grand public (en réalité, à la nation entière), opérant une sélection extrêmement large sur les productions littéraires nationales et visant à accréditer l'idée d'un progrès constant et à poursuivre.

### 3.2. Analyse sémiotique et rhétorique

À cette description sociologique des acteurs se combine une analyse plus rapprochée des textes, dont il s'agit de saisir le fonctionnement sémiotique. L'hypothèse est que le récit historiographique construit un sens socialement efficace, que certains des mécanismes textuels qui le caractérisent peuvent être décrits en tant qu'ils aménagent des portions du monde social.

La posture énonciative de l'historiographe est, par exemple, l'un de ces mécanismes. Dans un texte fameux de l'abbé Casgrain<sup>19</sup>, l'un des premiers énonciateurs métalittéraires du Canada français, l'analyse de cette posture est particulièrement révélatrice, puisqu'elle met en évidence l'usage d'une triple modalité: le débrayage complet, par lequel l'énonciateur dispense un savoir qu'il établit sur un objet existant par lui-même (par exemple: «On peut même prévoir d'avance quel sera le caractère de cette littérature<sup>20</sup>»); l'embrayage sur un «nous» (collectif, et non de majesté), qui permet d'impliquer la responsabilité de l'ensemble d'une communauté d'acteurs dans le projet historiographique (par exemple: «Oui, nous aurons une littérature indigène, ayant son cachet propre, en un mot, une littérature nationale<sup>21</sup>»); enfin le débrayage d'un «vous», qui rétablit l'altérité de l'énonciateur Casgrain par rapport à la génération suivante, dont il se veut le guide littéraire (par exemple: «Vous pouvez, si vous savez exploiter ces ressources inépuisables, créer des œuvres d'intelligence qui s'imposeront à l'admiration et vous mettront à la tête du mouvement intellectuel dans cet hémisphère<sup>22</sup>».)

<sup>18</sup> HUSTON, James, *Le Répertoire national ou Recueil de littérature canadienne*, Montréal, Imprimerie de Lovell et Gibson, 1848-1850.

<sup>19</sup> CASGRAIN, Henri-Raymond, «Le mouvement littéraire au Canada», [1866, dans *Le Foyer canadien*], *Œuvres complètes, t. I: Légendes canadiennes et variétés*, Montréal, Beauchemin & Valois, 1884, pp. 353-375.

<sup>20</sup> *Ibid.*, *passim*.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Ibid.*, *passim*.

Selon une perspective davantage rhétorique, que nous ne pourrions détailler ici, notre analyse se veut également attentive, d'une part aux structures argumentatives, d'autre part aux procédés figuraux. À la première catégorie appartiennent par exemple les ruses des historiographes, tant belges que suisses ou québécois, pour définir la position de leur objet par rapport à la France (le recours à différents univers de valeur, l'argumentation par l'exemple, les arguments de réciprocité, le raisonnement par analogie, les définitions dissociatives<sup>23</sup>, etc.). À la seconde catégorie appartiennent par exemple les structures métaphoriques mobilisées pour décrire, tantôt le nécessaire labeur des «ouvriers des lettres», tantôt la déplorable sècheresse d'un «désert intellectuel», tantôt la fusion presque chimique des «races latine et germanique». Il est évident que de tels procédés figuraux possèdent, eux aussi, une valeur argumentative.

Certes, ce type d'analyse, sémiotique ou rhétorique, manipule bien des outils qu'on pourrait plus simplement nommer «linguistiques». Cependant, notre objectif est prioritairement d'observer l'efficace sociale de ces configurations discursives. Autrement dit, les procédés énonciatifs, argumentatifs ou figuraux, ne sont pas observés pour eux-mêmes, mais en tant qu'ils sont susceptibles de modifier les représentations et les pratiques de l'univers social dans lequel ils sont produits. Davantage que la linguistique, une certaine sémiotique — en réalité: une sociosémiotique<sup>24</sup> — rend compte de

<sup>23</sup> «Les arguments de réciprocité visent à appliquer le même traitement à deux situations qui sont le pendant l'une de l'autre» (PERELMAN, Chaïm & OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 2<sup>e</sup> édition, 1970 (1<sup>re</sup> édition: 1958), p. 297; «[La définition] est [...] un instrument de la dissociation notionnelle, notamment chaque fois qu'elle prétend fournir le sens véritable, le sens réel de la notion, opposé à son usage habituel ou apparent» (*Ibid.*: p. 590).

<sup>24</sup> Pour des précisions quant au type de démarche que nous reconnaissons attachée à ce terme, voir KLINKENBERG, Jean-Marie, «Lectures du "Manifeste du Groupe du lundi" (1937)», *Lettres de Belgique. En hommage à Robert Frickx*, Köln, Janus Verlagsgesellschaft, 1992, pp. 98-124, p. 99; KLINKENBERG, Jean-Marie, *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, «Points-Essais», 2000, p. 273. Le même terme est utilisé par d'autres sémioticiens, qui en ont déjà fait, depuis la fin des années quatre-vingts, le label d'une discipline à part entière. Mais celle-ci ne correspond pas du tout au cadre proposé par J.-M. Klinkenberg et dans lequel nous inscrivons la présente réflexion. Eric Landowski, principal représentant de cette sociosémiotique non-klinkenbergienne, la définit comme une dérivée de la sémiotique greimasienne classique, appliquée non pas au niveau intersubjectif, mais à un niveau institutionnel ou «méta-narratif» (voir LANDOWSKI, Éric, «Due punti di vista per una socio-semiotica», *Carte Semiotiche*, n° 4-5, 1988, pp. 215-223 et LANDOWSKI, Éric, *La société réfléchie. Essais de socio-sémiotique*, Paris, Seuil, 1989). À ces tentatives de description sémiotique du social, on opposera le projet d'une socialisation des descriptions sémiotiques.

l'inscription des choix linguistiques d'un énonciateur dans les structures du monde social, tant dans la genèse de ces choix que dans leurs effets symboliques.

#### 4. Quelles études francophones?

Nous terminerons en revenant un instant sur une question soulevée en ouverture de cet exposé, concernant les enjeux épistémologiques auxquels sont actuellement confrontées les études francophones et, plus particulièrement, la place à attribuer, au sein de ce champ disciplinaire, aux phénomènes pris en charge ordinairement par les études françaises.

L'étude de la francophonie doit-elle se réserver une gamme d'objets qui lui seraient propres, en adoptant sur eux le même point de vue périphérique qui les caractérise? La tradition française, ses objets et ses méthodes, seraient alors considérés selon cette unique alternative de l'assimilation *vs* dissimilation. Au contraire, l'étude de la francophonie doit-elle prétendre annexer, englober, les études françaises? Celles-ci n'auraient plus de raison d'être, dès lors que la France et sa littérature ne représenteraient qu'une portion d'un vaste champ disciplinaire découpé en zones géographiques.

Il ne s'agit évidemment pas ici de trancher cette question trop générale, mais d'évaluer la façon dont on peut y répondre pour le cas qui nous occupe. Le type de comparatisme que nous entendons mener ne peut faire abstraction de l'historiographie littéraire française, en tant que réservoir de représentations mobilisées par les historiographies des périphéries du Nord: la manifestation de ce que sont la «littérature française», son canon, son panthéon, constitue en effet un élément essentiel pour évaluer les stratégies distinctives élaborées dans les discours métalittéraires périphériques. En outre, nombre de «cas-frontières» sont traités à la fois par les historiographies locales et par l'historiographie française: Rousseau est revendiqué par les Suisses comme l'un des pères de la littérature romande et les poètes symbolistes belges ne sont pas qu'un escadron de l'école de Mallarmé et de Verlaine, mais bien une spécialité nationale. Le traitement différentiel de ces unités historiographiques est évidemment l'un des lieux où se manifestent les négociations identitaires et les proclamations d'indépendance.

L'historiographie et, avec elle, les autres instances littéraires françaises relèvent ainsi pleinement de notre objet d'étude, tantôt comme modèles, tantôt comme contrepoints. Ceci nous pousse à croire que les études francophones gagneraient à dialoguer davantage avec les études françaises. Pour éviter autant les suspicions d'annexionisme que les malentendus terminologiques, sans doute conviendrait-il de modifier les étiquettes qui chapeautent chacun de ces champs disciplinaires, dès lors qu'elles tendent à imposer un ordre de réalité qui ne correspond souvent à rien d'autre qu'à des traditions académiques.

## Bibliographie

- BENIAMINO, Michel, *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, «Espaces francophones», 1999.
- BENIAMINO, Michel & GAUVIN, Lise (dir.), *Vocabulaire des études francophones. Les concepts de base*, Limoges, PULIM, «Francophonie», 2005.
- BENIAMINO, Michel & ROBILLARD, Didier (de) (dir.), BAVOUX, Claudine (collab.), *Le français dans l'espace francophone: description linguistique et sociolinguistique de la Francophonie*, 2 tomes, Paris, Honoré Champion, 1993, 1996, «Politique linguistique 3».
- BOURDIEU, Pierre, «Existe-t-il une littérature belge? Limites d'un champ et frontières politiques», *Études de lettres*, III, 1985, pp. 3–6.
- CASGRAIN, Henri-Raymond, «Le mouvement littéraire au Canada», [1866, dans *Le Foyer canadien*], *Œuvres complètes*, tome I: *Légendes canadiennes et variétés*, Montréal, Beauchemin & Valois, 1884, pp. 353–375.
- COMBE, Dominique, *Poétiques francophones*, Paris, Hachette, «Hachette Supérieur», 1995.
- DENIS, Benoît & KLINKENBERG, Jean-Marie, *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, Bruxelles, Labor, «Espace Nord – Références», 2005.
- D'HULST, Lieven & MOURA, Jean-Marc (dir.), *Les études littéraires francophones: état des lieux*, Lille, Travaux du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2003.
- GAUVIN, Lise, «La notion de surconscience linguistique et ses prolongements», L. D'hulst & J.-M. Moura (dir.), *Les études littéraires francophones, op. cit.*, pp. 99–112.
- GAUVIN, Lise, *La Fabrique de la langue*, Paris, Seuil, «Points-Essais», 2004.
- HUSTON, James, *Le Répertoire national ou Recueil de littérature canadienne*, Montréal, Imprimerie de Lovell et Gibson, 1848–1850.
- JOUBERT, Jean-Louis, *Les Voleurs de langue. Traversée de la francophonie littéraire*, Paris, Philippe Rey, 2006.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (dir.), *L'institution littéraire*, *Textyles*, 15, 1998.

- KLINKENBERG, Jean-Marie, «Lectures du "Manifeste du Groupe du lundi" (1937)», *Lettres de Belgique. En hommage à Robert Frickx*, Köln, Janus Verlagsgesellschaft, 1992, pp. 98–124.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, «Points-Essais», 2000.
- LANDOWSKI, Éric, «Due punti di vista per una socio-semiotica», *Carte Semiotiche*, 4-5, 1988, pp. 215–223.
- LANDOWSKI, Éric, *La société réfléchie. Essais de socio-sémiotique*, Paris, Seuil, 1989.
- LEMIRE, Maurice & SAINT-JACQUES, Denis (dir.), *La vie littéraire au Québec*, Sainte-Foy, Université de Laval, 5 volumes actuellement publiés, 1991–.
- MOURA, Jean-Marc, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 1999.
- NAUTET, Francis, *Histoire des lettres belges d'expression française*, Bruxelles, Charles Rozez, s.d., 2 tomes [tome I: 1892, tome II: 1893].
- PERELMAN, Chaïm & OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 2<sup>e</sup> édition, 1970 (1<sup>re</sup> édition: 1958).
- POTVIN, Charles, «Histoire de la littérature en langue française», E. Van Bommel (dir.), *Patria Belgica. Encyclopédie nationale ou Exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique ancienne et moderne, physique, sociale et intellectuelle*, Bruxelles, Bruylant-Christophe & Cie, tome III: *Belgique morale et intellectuelle*, 1875, ch. XV, pp. 433–456.
- PROVENZANO, François, «Les études littéraires francophones: à partir d'un État des lieux», *Textyles*, 28, 2005, pp. 94–104.
- ROSSEL, Virgile, *Histoire littéraire de la Suisse romande des origines à nos jours*, Genève, Bâle, Lyon – Paris, H. Georg – Fischbacher, 2 tomes, 1889–1891.
- ROY, Camille, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, Montréal, Beauchemin, 1939.

WILHELM, Frank, *La francophonie du Grand-Duché de Luxembourg*, Pécs – Vienne, A.E.F.E.C.O., «Cahiers francophones d'Europe Centre-Orientale», H.s., 1999.

---

## La littérature de l'immigration: mise en relief d'un phénomène littéraire

Jeanne E. Glesener

Doctorante, Université de Provence I

La nouveauté littéraire, dès qu'elle a rempli les conditions qui permettent son ascension à la visibilité dans le paysage littéraire<sup>1</sup>, ne se produit pas sans déclencher des secousses, sans engendrer des questions, sans la revendication sinon d'une mise en examen, du moins d'un passage en revue des normes et des conventions régissant les systèmes littéraires dans lesquels la nouveauté fait surface. «[T]he newest literary works entering a canon», notait T.S. Eliot à ce même sujet dans les années 20, «do not merely tack themselves onto the end of it, but in fact reconfigure the very essence of that canon, transforming the present sense of its historical past and of its literary traditions.<sup>2</sup>» Tel est le cas également de la littérature de l'immigration qui, à travers les générations successives qui la produisent et par les innovations littéraires et esthétiques qui lui sont propres, déconcerte et fascine à la fois.

Nombre d'études isolées sur ce phénomène existent déjà mais rares sont celles qui appliquent une perspective comparatiste, c'est-à-dire supranationale. Pourtant, la relative synchronie du phénomène l'invite et la revendique même. International le phénomène l'est, et il n'est point réduit aux seules nations postcoloniales mais, en tant que conséquence concomitante des secousses politico-économiques du siècle dernier, il est aujourd'hui une réalité tangible dans tous les pays européens.

---

<sup>1</sup> Tel que le note Jean-Marie Grassin, en théorie, l'émergence d'un phénomène littéraire ne se limite pas uniquement à la seule production de textes mais implique sa reconnaissance, c'est-à-dire sa légitimation par l'institution littéraire car: «[...] a literary phenomenon is emerging when it has gained importance and is therefore receiving extensive critical attention not only inside its own environment but also at the international level.» GRASSIN, Jean-Marie, «The problematics of emergence in comparative literary history», J.-M. GRASSIN (éd.), *Littératures émergentes/Emerging Literatures – Actes du XI<sup>e</sup> Congrès de l'Association de Littérature Comparée*, Paris, 1985. Bern, Peter Lang Verlag, 1996, pp. 5-16, p. 5.

<sup>2</sup> ARANA, Victoria R. et RAMEY, Lauri (éd.), *Black British Writing*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2004, p. 1.